

Marchés publics

Procédure adaptée

7237608201 - SF



Travaux de raccordement au réseau géothermie des installations d'eau chaude sanitaire et de chauffage, ainsi que des travaux divers concernant les logements du 13ème groupe du quartier de Vaux

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur : OPH de Coulommiers. Correspondant : Marie-José THOURET, 13, allée de La Rotonde, 77120 Coulommiers. Tél. : 01 64 03 89 34. Courriel : marches@ophcoulommiers.fr

Adresse internet : <http://oph-coulommiers.e-marchespublics.com>
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://oph-coulommiers.e-marchespublics.com>

Principale(s) activité(é)s du pouvoir adjudicateur : logement et équipements collectifs.

Objet du marché : travaux de raccordement au réseau géothermie des installations d'eau chaude sanitaire et de chauffage, ainsi que des travaux divers concernant les logements du 13ème groupe du quartier de Vaux appartenant au patrimoine de l'Office Public de l'habitat de Coulommiers.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45321000.

Lieu d'exécution : 13ème groupe du Quartier de Vaux, 77120 Coulommiers.

L'avis implique un marché public.

Estimation de la valeur (H.T.) : 3 600 000 euros.

Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un seul lot.

Durée du marché ou délai d'exécution : 7 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régissent : les travaux objet du présent marché sont financés par un emprunt, des subventions, ainsi que les fonds propres de l'OPH.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation : conformément à l'article IV du RC.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 8 janvier 2021 à 12 h 00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-24.

Renseignements complémentaires : La présente consultation, lancée initialement en corps d'état séparés (lots n° 1 à 6) sous forme de procédure adaptée, concerne la dévolution du sous-lot n° 1-2 : isolation thermique par l'extérieur - Peinture

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : www.e-marchespublics.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 novembre 2020

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : ALTERA, Correspondant : François DE MONTGOLIER, 23, avenue d'Italie, 75013 Paris. Tél. : 01 46 28 31 89. Courriel : fdemontgolier@altera.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Office Public de l'habitat. Correspondant : Angélique DUMORTIER, 13, allée de la Rotonde, Quartier de Vaux, BP 70003, 77521 Coulommiers Cedex. Tél. : 01 64 03 89 34. Courriel : marches@ophcoulommiers.fr

Adresse internet : <http://www.e-marchespublics.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43, rue du Général-de-Gaulle, 77000 Melun. Tél. : 01 60 56 56 30. Télécopieur : 01.60.56.56.10.

Renseignements relatifs aux lots : Lot n° 1-2 : Isolation thermique par l'extérieur Châssis

ITE Châssis

Mots-descripteurs : Isolation.

CPV - Objet principal : 45321000.

7237755101 - SF



Achat de fournitures de revêtements de sols

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur : OPH de Coulommiers. Correspondant : Marie-José THOURET, 13, allée de La Rotonde, 77120 Coulommiers. Tél. : 01 64 03 89 34. Courriel : marches@ophcoulommiers.fr

Adresse internet : <http://oph-coulommiers.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://oph-coulommiers.e-marchespublics.com>

Principale(s) activité(é)s du pouvoir adjudicateur : logement et équipements collectifs.

Objet du marché : accord-cadre concernant l'achat de fournitures de revêtements de sols visant à équiper le patrimoine de l'office public de l'habitat de Coulommiers

Type de marché de fournitures : achat

CPV - Objet principal : 44112200.

Lieu d'exécution : Coulommiers, 77120 Coulommiers

Code NUTS : FR102

L'avis implique l'établissement d'un accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre : 36 mois.

Nombre de reconductions éventuelles : 2.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 7 janvier 2021

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation : conformément à l'article IV du RC.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 14 décembre 2020 à 12 h 00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-26.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 novembre 2020.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43, rue du Général-de-Gaulle, 77000 Melun. Tél. : 01 60 56 56 30.

7237738301 - SF



Achat de fournitures de peinture, de petits matériels et accessoires de peinture

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur : OPH de Coulommiers

Correspondant : Marie-José THOURET, 13, allée de La Rotonde, 77120 Coulommiers. Tél. : 01 64 03 89 34. Courriel : marches@ophcoulommiers.fr

Adresse internet : <http://oph-coulommiers.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://oph-coulommiers.e-marchespublics.com>

Principale(s) activité(é)s du pouvoir adjudicateur : logement et équipements collectifs.

Objet du marché : accord-cadre concernant l'achat de fournitures de peinture, de petits matériels et accessoires de peinture visant à équiper le patrimoine de l'office public de l'habitat de Coulommiers.

Type de marché de fournitures : achat.

CPV - Objet principal : 44810000.

Lieu d'exécution : Coulommiers, 77120 Coulommiers.

Code NUTS : FR102.

L'avis implique l'établissement d'un accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 36 mois.

Nombre de reconductions éventuelles : 2

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 18 janvier 2021

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation : conformément à l'article IV du RC.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 14 décembre 2020 à 12 h 00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-25.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 novembre 2020.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43, rue du Général-de-Gaulle, 77000 Melun. Tél. : 01 60 56 56 30.

avis administratifs

7237627601 - AA

Commune de ROISSY-EN-BRIE

Projet d'aménagement « Plein Sud »

AVIS DE PROROGATION

DE LA CONCERTATION

En application de la délibération du conseil municipal n°74/2020 en date du 22 juin 2020, a été prescrit pendant 64 jours consécutifs du lundi 12 octobre 2020 au lundi 14 décembre 2020 inclus, dans les bureaux de la Direction des services techniques de la mairie de Roissy-en-Brie, service urbanisme, 34-36, rue de Watrignon, une concertation sur le projet « Plein Sud » et sur l'élaboration de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme correspondant.

La délibération du conseil municipal n°74/2020 en date du 22 juin 2020 précise que les modalités de participation du public pourront être adaptées au contexte sanitaire en vigueur au jour des actions de participation du public envisagées. Le décret n°2020-1262 du 18 octobre 2020 ayant rétabli l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire, il convient d'adapter les modalités de la concertation afin qu'elle se déroule conformément aux restrictions en vigueur durant l'état d'urgence sanitaire. En premier lieu, la concertation est prorogée de 38 jours et

s'achèvera donc le jeudi 21 janvier 2021 selon les modalités adaptées décrites ci-après.

Pour mémoire, les premiers éléments de programme du projet Plein Sud sont :

- Logements : individuels et collectifs ;
- Un groupe scolaire ;
- Un équipement de location sportive ;
- Un parc d'activités dans le prolongement de la ZA du Moulin la Forge ;
- Une résidence service pour personnes âgées ;
- De nouveaux axes de circulation internes au périmètre du projet adaptés aux différents modes de déplacements (voiture, vélo, marche à pied) ;
- Des aménagements naturels, continuité écologique, plantations, végétalisation.

La concertation préalable permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ou des objectifs et des principales orientations du plan ou programme, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives, y compris, pour être complètes, son absence de mise en œuvre. Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

La concertation est organisée à l'initiative de la commune et est préparée par les maîtres d'ouvrages du projet.

Afin d'assurer une participation effective du public, la commune et les maîtres d'ouvrage ont souhaité placer la concertation sous l'égide de garants. A cet effet, M. Roland de PHILLY (retraité, courtier en assurance industrielle, joignable à l'adresse courriel suivante : albane-inter@wanadoo.fr) et M. Patrick NORRY-BERG (enseignant, consultant, formateur, joignable à l'adresse courriel ci-jointe : patrick.norryberg@garant-corp.fr), ont été désignés en qualité de garants par la Commission Nati concertation en Débat Public.

Les garants veilleront à la bonne information et à la participation du public. Les garants sont associés aux modalités de la concertation. Les garants se tiennent à la disposition de toute personne, association ou organisme souhaitant obtenir des informations ou précisions sur les modalités de la concertation.

Le dossier mis à disposition du public comportera notamment :

- Les objectifs et caractéristiques principales du projet en compatibilité du P.L.U. du projet « Plein Sud », y compris, pour le projet, son coût estimé ;
- La cas échéant, le plan ou le programme dont il découle ;
- La liste des communes correspondant au territoire susceptible d'être affecté ;
- Un aperçu des incidences potentielles sur l'environnement ;
- La mention, le cas échéant, des solutions alternatives envisagées.

Ces documents seront établis et complétés en tant que de besoin au fur et à mesure de l'avancée des études et des réflexions sur la configuration du projet d'urbanisation et en concertation avec les garants.

Pendant toute la durée de la concertation, le dossier de concertation sera tenu à la disposition du public :

- Dans les bureaux des services techniques de la mairie de Roissy-en-Brie, en version papier ;

- Sur le site internet de la commune à l'adresse : (www.roissyenbrie77.fr), rubrique cadre de vie, projet urbain et travaux, projet Plein Sud

Pendant toute la durée de la concertation, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Par voie postale, attention des garants, pendant et avant la fin de la concertation, au siège de la concertation précité.

Les observations et propositions du public adressées par voie électronique et postale aux garants seront annexées au registre papier et publiées sur le site internet prévu pour la concertation préalable.

Pour faire face à la situation d'urgence sanitaire, les modalités de la concertation sont désormais les suivantes, telles que prévues dans la délibération du conseil municipal n°74/2020 en date du 22 juin 2020. Celles-ci s'appliquent dès rétablissement de l'état d'urgence sanitaire sur le territoire national tel que stipulé dans le décret n°2020-1262 du 18 octobre 2020 :

- En lieu et place des ateliers de concertation physique, trois ateliers thématiques virtuels seront organisés :

- Le jeudi 10 décembre 2020, à 18 h 30, un premier atelier en visioconférence permettra, après visite virtuelle du site, d'échanger sur le périmètre du projet ainsi que les axes au quartier et les circulations internes au quartier.

- Le jeudi 17 décembre 2020, à 18 h 30, un deuxième atelier en visioconférence, après visite virtuelle du site, permettra d'échanger sur les fonctionnalités du projet (quels programmes ? quels équipements et services ? quels usages et fonctions ? quels parcours résidentiels, type d'habitat ? quelle place pour les activités éconologiques ?).

- Le mardi 12 janvier 2021, à 18 h 30, un troisième atelier en visioconférence portera, après visite virtuelle du site, sur le projet et son insertion environnementale. Les modalités et les modalités de l'ajout de l'habitat et le végétal, les paysagistes et le mobilier urbain.

En lieu et place de la réunion publique de clôture de la concertation préalable en présentiel, une conférence dématérialisée de clôture se tiendra le jeudi 21 janvier 2021 à 18 h 30.

De plus, deux journées de permanence en présence des garants avec mise à disposition du registre de concertation seront mises en place pour recueillir, physiquement les avis du public sur la réunion publique du lundi 12 octobre 2020 et en présentiel avant la conférence dématérialisée de clôture du jeudi 21 janvier 2021. Ces journées auront lieu aux services techniques de la mairie de Roissy-en-Brie, 34-36, rue de Watrignon le mercredi 18 décembre 2020 et le mercredi 20 janvier 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. L'accueil du public sera limité à 30 minutes par personne.

Au cas où les conditions sanitaires le permettraient, la conférence dématérialisée de clôture en date du jeudi 21 janvier 2021 et la journée de permanence des garants en date du mercredi 20 janvier 2021 aux services techniques de la mairie, seront remplacées par une réunion publique de clôture en présentiel, le jeudi 21 janvier 2021 à 18 h 30. Pôle culturel de la ferme d'Ayau, avenue Maurice de Viaminck, Cinéma La Grange.

Dans l'hypothèse d'une réunion publique de clôture en présentiel, l'inscription se fera en ligne sur le site internet de la mairie.

La population, les associations locales et les autres personnes concernées sont invitées à participer à ces réunions et à des ateliers de concertation.

Les modalités et les délais de consultation du public pourront être adaptés pour renforcer l'ouverture de la participation du public sur proposition des garants. Un arrêté du Maire en prendra acte.

Une lettre d'information reprenant les comptes rendus des réunions et des ateliers sera éditée.

En application de la concertation préalable et dans un délai d'un mois, les garants réclament un bilan de la concertation, et résumant la manière dont se sont tenus les différents événements et échanges. Ce bilan comporte une synthèse des observations et propositions présentées et, le cas échéant, mentionne les évolutions du projet, plan qui résultent de la concertation préalable.

La Commission Nationale du Débat Public transmet le bilan de la concertation préalable aux maîtres d'ouvrages ou à la commune qui le publie sans délai sur son site internet.

La commune ou le maître d'ouvrage publie dans un délai de deux mois à compter de la publication du bilan de garantir sur son site internet, les mesures qu'il/ils ou elle jugent nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation. Ce bilan et les mesures correspondantes seront également tenus à la disposition du public aux services techniques de la mairie, 34-36, rue de Watrignon, aux jours et heures d'ouverture.